

## 2.0 Élaboration du plan

### 2.1 Équipe chargée du projet

L'équipe chargée du projet de PCC se composait de membres des cabinets FoTenn Consultants, IBI/CCL, StoneStable Consulting et Niblett Environmental Associates, ainsi que de membres du personnel de la Ville responsables de l'approbation des demandes d'aménagement et d'infrastructure, des parcs et des loisirs et de la gestion de l'environnement, et de représentants de chacun des principaux propriétaires fonciers concernés. Une consultation des organismes pertinents (Société d'aménagement de la rivière Nation-Sud, p. ex.) a été tenue tel que requis. L'équipe chargée du projet s'est réunie régulièrement pendant l'élaboration du Plan pour discuter des questions soulevées, des commentaires formulés et de l'orientation à adopter.

### 2.2 Planification et consultation

L'élaboration du Plan de conception communautaire Mer Bleue a principalement consisté à tenir deux réunions portes ouvertes, au cours desquelles les résidents de la collectivité environnante, le personnel de la Ville, les conseillers locaux et les parties intéressées ont été invités à passer en revue le travail de l'équipe chargée du projet, à poser des questions et à formuler des commentaires sur la planification. La consultation se terminera par une audience publique du Comité de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville, où la totalité du PCC sera présentée et fera l'objet d'une discussion.



*Séance portes ouvertes no 1, le 30 novembre 2005*

#### **Réunion portes ouvertes no 1 – 30 novembre 2005**

Objet : Afin d'obtenir les commentaires du public et des groupes d'intérêts, présenter les conditions actuelles, trois plans conceptuels possibles, et les plans de viabilisation et des transports possibles.

#### **Réunion portes ouvertes no 2 – 22 mars 2006**

Objet : Afin d'obtenir les commentaires du public et des groupes d'intérêts, présenter le plan conceptuel, le plan de démonstration, le plan de démonstration pour les aires d'usages mixtes au chemin Mer Bleue, les lignes directrices pour la conception communautaire et les plans de viabilisation et des transports privilégiés.

### 2.3 Évaluation environnementale

On effectue actuellement des études de viabilisation et des transports afin de déterminer les besoins en matière d'infrastructure et de réseau routier pour les terrains visés par le PCC. Ces études sont menées conformément aux exigences liées aux phases 1 et 2 (exigences minimales) du processus d'évaluation environnementale municipale de portée générale (juin 2000; Municipal Engineers Association), approuvé aux termes de la Loi sur l'évaluation environnementale. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter les études suivantes. Ces études font parties de ce plan, leurs recommandations sont résumées à la section 5 :

- Mer Bleue Community Design Plan, Transportation Impact Study (révisée), document produit par le Groupe IBI, février 2006.
- Neighbourhood 5, Cumberland East Urban Community, Infrastructure Servicing Study, document produit par le Groupe IBI, février 2006.